

enevi<sup>®</sup>

# Rapport annuel 2025



# Table des matières

---

- **Portrait**
  - Message du Président et du Directeur général
  - En un clin d'œil
  - Chiffres clés
  - Organisation
  - Ressources humaines
  - Partenariats - Participations
- **Engagements**
  - Un cap décisif franchi en 2025
  - Environnement : sol, air et eau
  - Santé et sécurité
- **Rapport d'activités**
  - Production d'énergies renouvelables
  - Rapport d'exploitation
  - GastroVert
  - Déchetteries intercommunales
- **Finances**
  - Rapport financier
  - Rapport de l'organe de révision

# Portrait

---

## Message du Président et du Directeur général

---

**L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de notre engagement en faveur d'une gestion durable des déchets et d'une valorisation énergétique au service de nos communes membres. Entre innovations technologiques et développement de nos infrastructures, cette année marque une étape décisive dans notre contribution à la transition énergétique régionale.**

### **Valoriser pleinement l'énergie disponible**

En 2025, enevi a injecté plus de 30 GWh d'énergie thermique dans le réseau de chauffage à distance (CAD) en direction de la ville de Sion. Cette chaleur, issue de l'incinération, alimente directement le réseau développé par Oiken, dont l'extension et la densification illustrent une ambition claire : réduire durablement la dépendance aux énergies fossiles et accélérer la transition énergétique du territoire.

Cette dynamique s'est également concrétisée par le raccordement, en février 2025, des serres horticoles de Sion et de Sierre, situées au nord de l'usine, via un réseau dédié. Cette énergie, qui aurait autrement été perdue, bénéficie désormais directement à la production horticole locale.

Grâce aux terrains encore disponibles à proximité et au potentiel thermique encore exploitable, enevi reste attentive à de nouvelles opportunités et à l'arrivée de partenaires souhaitant s'implanter aux alentours afin de consommer directement l'énergie produite par l'usine.

La décarbonation ne se limite toutefois pas à la substitution des énergies fossiles par les réseaux de type CAD. Elle passe également, à terme, par le captage du CO2 émis lors de l'incinération. Dans ce domaine, enevi bénéficie de sa proximité avec EPFL et lui ouvrira prochainement les portes de son site afin de tester des solutions innovantes dans des conditions réelles d'exploitation.

### **Une nouvelle turbine pour une valorisation maximale**

En novembre 2025, enevi a mis en service une nouvelle turbine au terme d'un chantier d'envergure mené dans un délai serré. Réalisé dans le cadre de marchés publics internationaux et représentant un investissement d'environ 10 millions de francs, ce projet confié à l'entreprise De Pretto marque une étape majeure pour notre installation.

Cette turbine fonctionne grâce à la vapeur produite par l'incinération des déchets et permet une cogénération performante d'électricité et de chaleur destinée aux réseaux de chauffage à distance. Plus puissante et plus efficiente que l'installation des années 1990 qu'elle remplace, elle est spécialement dimensionnée pour accompagner le développement du CAD sur le territoire de la Ville de Sion.

Après plusieurs années rendues complexes par les pannes puis le démontage de l'ancienne turbine, l'usine dispose désormais d'un outil industriel moderne, fiable et performant. Dès 2026, il est prévu de valoriser environ 35 GWh thermiques injectés dans le réseau Sogaval et quelque 25 GWh d'électricité injectés dans le réseau électrique, augmentant significativement l'efficacité énergétique de l'usine.

En tant qu'entité à but non lucratif, enevi réinvestit l'ensemble des revenus issus de la valorisation énergétique, contribuant ainsi à maintenir des tarifs attractifs pour ses communes membres et à renforcer durablement l'autonomie énergétique régionale.

## **Valpellets SA : une croissance soutenue**

Première entreprise à valoriser la chaleur industrielle produite sur le site d'enevi, Valpellets SA connaît, depuis le démarrage de son activité en 2009, une croissance continue. Le chauffage aux pellets séduit un nombre toujours plus important de ménages et d'entreprises privilégiant une solution énergétique locale et renouvelable.

En 2025, l'entreprise a écoulé 16'000 tonnes de pellets, dont 950 tonnes conditionnées en sacs de 15 kg, commercialisées directement et via ses 15 points de vente partenaires.

Pour accompagner cette progression, Valpellets SA a investi près de 2 millions de francs dans l'extension de ses infrastructures. Les nouveaux silos de stockage, achevés en juillet 2025, ont permis de doubler la capacité du site, qui atteint désormais 3'000 tonnes. Cette capacité renforcée améliore la sécurité d'approvisionnement et garantit un service client encore plus réactif.

À terme, la capacité de production de Valpellets SA représente une économie annuelle pouvant atteindre jusqu'à 20 millions de litres « équivalent mazout ». L'utilisation de matières premières issues des triages forestiers et des scieries valaisannes et suisses contribue activement à la transition énergétique régionale.

## **GastroVert SA : une solution de référence**

Le 25 février 2025, Satom SA, Saidef SA et enevi ont officialisé la création de GastroVert SA, une filiale commune dont le siège social est établi à Posieux, dans le canton de Fribourg. Cette nouvelle société concrétise plusieurs années de collaboration fructueuse autour du développement du service GastroVert®, dédié à la collecte et à la valorisation des déchets alimentaires.

Cette étape s'inscrit pleinement dans la volonté des trois usines de valorisation thermique d'optimiser la gestion des déchets organiques et de renforcer leur contribution à la transition énergétique, en exploitant le potentiel des déchets alimentaires comme source d'énergie renouvelable.

Au 31 décembre 2024, GastroVert® représentait déjà 99 communes desservies, 659 points de collecte, 947 clients professionnels et 8'835 tonnes de déchets valorisés. Ces résultats confirment la pertinence de cette solution innovante, au service d'une économie circulaire plus durable et d'une production locale d'énergie verte.

## **Renouvellement du Comité de direction**

L'Assemblée générale du 4 juin 2025 a procédé au renouvellement du Comité de direction d'enevi pour la période administrative 2025-2029. Suite à la fin de plusieurs mandats et à des changements au sein des exécutifs communaux, cinq membres ont quitté leurs fonctions. L'Assemblée les a chaleureusement remerciés pour leur engagement.

La nouvelle législature s'inscrit dans la continuité avec la reconduction de Raphaël Marclay, conseiller municipal de Sion, à la présidence. La représentation sédunoise évolue avec l'arrivée de Raphaël Zuchuat. La vice-présidence est assurée par Jérémy Savioz (Sierre) et le secrétariat par Olivier Perruchoud (Chippis). Le Comité est complété par Julien Délèze (Nendaz), James Salzgeber (district de Sion), Marc-Antoine Micheloud (Mont-Noble) et Blaise Melly (Sierre).

## Remerciements

Ce rapport est l'occasion de saluer les efforts constants de notre personnel, engagé au quotidien dans la fourniture d'un service public exemplaire. Nous lui exprimons toute notre gratitude. Nos remerciements s'adressent également aux membres du Comité de direction pour leur soutien, à nos partenaires mandatés, au Service cantonal de l'environnement, au Service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires publics et privés pour leur collaboration et leur confiance.

### Raphaël Marclay

Président du Comité de direction

### Bertrand Yerly

Directeur général

# En un clin d'œil

**Afin de valoriser pleinement le potentiel énergétique de l'usine, le site industriel d'enevi ne cesse de se transformer et de s'adapter. D'une simple usine d'incinération, il est aujourd'hui devenu un acteur incontournable de la transition énergétique.**

Une association de droit public	29 communes membres et près de 170'000 habitants	En fonction : 7 j/7 et 24 h/24
Certification : Valais Excellence	Année de fondation : 1969	Nombre de collaborateurs : 59 (54,7 EPT)

## 4 secteurs d'activité

- Production d'énergies renouvelables
- Exploitation de l'usine de valorisation thermique
- Gestion de déchetteries intercommunales
- Gestion du système de collecte GastroVert pour le Valais central



## Chiffres clés

### Filière de méthanisation

Biomix - 16'396 t	GazEl SA Vétroz 21'679 t	Biogaz 10'219'892 kWh
GastroVert - 2'672 t		
Lisier - 5'283 t		

## Recyclage

Encombrants sans ferraille - 5'574 t	Centre de tri	Métaux 173 t
Bois triés - 8'149 t		
Verres - 7'019 t		

## Valorisation thermique

Déchets ménagers - 28'828 t	Usine de valorisation thermique enevi 59'652 t	Énergie électrique 4'443 MWh
<i>Taxe au sac 24'841 t</i> <i>Taxe au poids 3'987 t</i>		Energie thermique 34 GWh en moyenne
Boues de STEP - 13'951 t  <i>9'317 t en provenance de la zone enevi, 4'634 t provenant d'autres sources</i>		Mâchefers - 16'266 t Résidus- 1'432 t Métaux calcinés - 807 t

# Organisation

**L'assemblée générale du 4 juin 2025 a marqué la fin d'une période administrative et le début d'une nouvelle ère pour notre association. Conformément à l'ordre du jour, les élections statutaires ont permis de renouveler une partie du comité de direction.**

## Un comité renouvelé

Sur les huit membres en fonction durant la période précédente, cinq ont quitté le comité, soit en raison de la fin de leur mandat électoral, soit à la suite d'un changement de dicastère communal.

L'assemblée générale a été l'occasion de remercier chaleureusement les membres sortants pour leur engagement et leur contribution :

- **Marylène Volpi Fournier**, conseillère municipale de Sion – membre depuis 2020
- **Marc-André Berclaz**, vice-président, conseiller municipal de Sierre – membre depuis 2017
- **Jean-Michel Bonvin**, président de la commune d'Arbaz – membre depuis 2021
- **Christophe Bessero**, conseiller municipal de Chamoson – membre depuis 2017
- **Sébastien Menoud**, président de Vex – membre depuis juin 2023

## Ses rôles et fonctionnements

Le comité de direction d'enevi est composé de huit membres représentant les communes associées. Il est élu par l'assemblée générale pour une période administrative de quatre ans, les membres étant rééligibles.

À l'exception des communes de Sion et de Sierre, les autres ne peuvent être représentées que pour un maximum de huit ans consécutifs.

La répartition géographique des sièges est définie par les statuts, comme suit :

- 2 représentants pour la commune de Sierre
- 2 représentants pour la commune de Sion
- 1 représentant pour chacun des quatre districts suivants: Conthey, Hérens, Sion et Sierre (hors villes de Sion et Sierre)

Le choix des délégués se fait lors d'une séance organisée par le préfet de district, dans une logique de tournus entre les communes, afin d'assurer une représentation équitable, non seulement au sein d'enevi, mais aussi dans d'autres délégations politiques régionales.

## Sa composition pour 2025-2029

Président	<b>M. Raphaël Marclay</b> , Conseiller municipal de Sion Entré en fonction en 2013
Vice-président	<b>M. Jérémy Savioz</b> , Conseiller municipal de Sierre Entré en fonction en 2021
Secrétaire	<b>M. Olivier Perruchoud</b> , Président de Chippis et représentant du district de Sierre Entré en fonction en 2021

Membres	<p><b>M. Julien Délèze</b>, Conseiller municipal de Nendaz et représentant du district de Conthey Entré en fonction en juin 2025</p> <p><b>M. James Salzgeber</b>, Indépendant et représentant du district de Sion Entré en fonction en 2025</p> <p><b>M. Marc-Antoine Micheloud</b>, Président de Mont-Noble et représentant du district d'Hérens Entré en fonction en 2025</p> <p><b>M. Blaise Melly</b>, Conseiller municipal de Sierre Entré en fonction en 2025</p> <p><b>M. Raphaël Zuchuat</b>, Conseiller municipal de Sion Entré en fonction en 2025</p>
---------	---

### Commission stratégique

- M. Blaise Melly (Président)
- M. Raphaël Marclay
- M. Julien Délèze

### Commission communication

- M. Jérémy Savioz (Président)
- M. Olivier Perruchoud
- M. Marc-Antoine Micheloud

### Commission finances et RH

- M. James Salzgeber (Président)
- M. Raphaël Zuchuat
- M. Raphaël Marclay

### Organe de contrôle

- BDO SA, Sion

## La direction



**M. Bertrand Yerly**  
Directeur général



**M. Robert Alvarez**  
Directeur technique

©lindaphoto.ch

## Ressources humaines

### Des équipes engagées au quotidien

Entre l'exploitation, la maintenance, l'administration, la gestion des déchetteries ou encore l'exploitation de Valpellets – société fille dont les collaborateurs sont engagés chez enevi, ce sont au total 59 collaboratrices et collaborateurs qui contribuent, jour après jour, au bon fonctionnement de l'usine et de ses différentes installations.

Par leur engagement et la diversité de leurs compétences, ils contribuent activement à la performance et à la fiabilité des activités d'enevi.

## Formation et relève professionnelle



La transmission des savoirs et la formation de la relève demeurent des priorités pour enevi. L'entreprise accueille des apprentis polymécaniciens qui, après 24 mois au centre de formation de la base aérienne de Sion, poursuivent leur parcours au sein du département maintenance pour leurs 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années. Cette approche leur permet d'évoluer dans deux environnements complémentaires et d'acquérir une expérience professionnelle solide.

Partenaire de l'école professionnelle technique des métiers de Sion, enevi accueille également un apprenti automaticien pour sa 3<sup>e</sup> année de formation. Cette immersion en entreprise, d'une durée de 12 mois, constitue une étape clé dans le développement de ses compétences techniques et pratiques.

## Évolution des effectifs

Dans un contexte de développement continu, enevi a procédé à l'engagement de 9 nouveaux collaborateurs, dont 5 postes nouvellement créés, traduisant la croissance des activités et des besoins de l'entreprise.

L'année a également été marquée par le départ à la retraite de deux collaborateurs de longue date :

- Éric Dayer, responsable de la maintenance, après plus de 32 années d'engagement
- Jacques Viaccoz, opérateur d'exploitation, après 10 années d'activité

Enevi tient à saluer leur précieuse contribution au fil des années et les remercie sincèrement pour leur engagement.

### **Renforcement des compétences internes**

L'année 2025 a constitué une étape importante avec la reprise en interne de la gestion salariale. Depuis le mois de mars, le service des ressources humaines assure l'ensemble du traitement des salaires, précédemment externalisé auprès de la Ville de Sion.

Cette internalisation permet de renforcer l'autonomie de l'entreprise, d'améliorer la réactivité des processus et d'assurer un suivi encore plus efficace des questions liées aux salaires et aux assurances sociales.



## Les jubilaires



**Jacques Viaccoz**  
Opérateur  
d'exploitation  
10 ans



**Patrick Aymon**  
Opérateur  
d'exploitation  
10 ans

©lindaphoto.ch

---

<b>59</b>	<b>8</b>	<b>51</b>	<b>45</b>	<b>8</b>	<b>150</b>
collaborateur	Femmes	Hommes	Âge moyen	Années l'ancienneté (en moyenne)	Jours de formation

## Partenariats – Participations

---

**Valpellets SA**

Basée sur le site d'enevi, détenue à hauteur de 50% par enevi, production moyenne de 16'000 tonnes de pellets de bois en 2025.



### **Valorisation du potentiel énergétique des forêts valaisannes**

Première entreprise à valoriser la chaleur industrielle produite sur le site d'enevi, Valpellets SA poursuit depuis sa mise en activité en 2009 un développement constant. Ce modèle de production basé sur une énergie locale et renouvelable continue de convaincre un nombre croissant de consommateurs sensibles à des solutions de chauffage écologiques et durables.

En privilégiant une production ancrée régionalement et un approvisionnement issu principalement des triages forestiers ainsi que des scieries valaisannes et suisses, Valpellets SA se positionne comme un acteur de référence sur un marché devenu particulièrement concurrentiel. En 2025, l'entreprise a commercialisé, directement et par l'intermédiaire de ses 13 points de vente partenaires, près de 15'000 tonnes de pellets, dont environ 1'000 tonnes conditionnées en sacs de 15 kg.

Face à une demande soutenue et à des capacités de production et de stockage atteignant leurs limites, Valpellets SA a poursuivi en 2025 un programme d'investissement d'environ 2 millions de francs. La mise en service, durant l'été 2025, de nouveaux silos de stockage permet désormais de doubler la capacité de stockage du site et de renforcer la sécurité d'approvisionnement pour la clientèle.

À terme, la capacité de production de Valpellets SA représente une économie annuelle équivalente à près de 20 millions de litres de mazout. Par la valorisation de ressources locales et renouvelables, l'entreprise contribue concrètement à la transition énergétique ainsi qu'à la mise en œuvre des objectifs climatiques cantonaux et nationaux.

## L'usine de méthanisation GazEL SA

Basée à Vétroz, détenue à hauteur de 51% par enevi, production de 10,22 millions de kWh d'énergie renouvelable en 2025.



### Valorisation des déchets organiques : une ressource énergétique précieuse

L'entreprise GazEl SA poursuit sa mission de valorisation des déchets organiques en ressources utiles, en produisant à la fois du biogaz et du compost.

En 2025, elle a produit près de 10,22 millions de kWh, soit une augmentation de 14% par rapport à 2024. Quelque 21'679 tonnes de déchets ont été introduits dans le digesteur :

- 16'396 tonnes de matière solide, principalement des déchets verts (branches, feuilles, gazon, fleurs, fumier), marquant une hausse de 2 % par rapport à 2024
- 2'672 tonnes de déchets alimentaires, en augmentation de 32%, résultat du déploiement continu et réussi du système GastroVert dans le bassin de récupération d'enevi
- 5'283 tonnes de liquides (déchets gastro-liquides, lisier)

## ISDS Oulens SA,

Basée à Oulens-sous-Échallens, enevi détient 0,05% du capital-action.

Cette décharge, destinée au traitement et à la stabilisation des résidus de lavage des fumées issus des usines de valorisation thermique de Suisse romande, dispose encore d'une capacité suffisante pour les déchets de type C. ISDS avait donc déposé une demande de prolongation d'exploitation d'un an, portant initialement l'échéance au 31 décembre 2025. Cette demande a été acceptée et a finalement été prolongée jusqu'en 2027, fixant ainsi une dernière échéance avant l'obligation de passer au lavage acide des cendres, conformément aux exigences réglementaires.

Durant l'année 2025, un total de 13'000 m<sup>3</sup> de déchets a été déposé sur la décharge, dont 1'208 tonnes de cendres à traiter en provenance d'enevi (9,4%). ISDS Oulens SA a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 3'726'146.-, en nette augmentation par rapport à l'année précédente (CHF 2'840'422.- en 2024).

---

## **GastroVert SA**

Une filiale pour une success story

Le 25 février 2025, Satom SA, Saidef SA et enevi ont officialisé la création d'une filiale commune : GastroVert SA, dont le siège social est situé à Posieux (FR). Cette nouvelle entité concrétise le succès d'une collaboration qui a permis de déployer le service GastroVert dans de nombreuses communes des trois zones d'apport.

GastroVert SA assure les services centraux, plateforme d'optimisation, commandes mutualisées, administration, maintenance, et développe le produit auprès de nouveaux partenaires. Les communes et clients privés conserveront leurs interlocuteurs habituels. Cette création s'inscrit dans la stratégie d'optimiser la gestion des déchets en exploitant le potentiel des déchets alimentaires comme sources d'énergie verte.

Au 31 décembre 2024, GastroVert comptait 99 communes desservies, 659 points de collecte, 947 clients professionnels et 8'835 tonnes valorisées, démontrant le potentiel de cette solution innovante pour une économie plus durable.



# Engagements

---

## Un cap décisif franchi en 2025

---

**Trois ans après l'adoption de son identité enevi, l'entreprise franchit en 2025 une étape déterminante dans sa mutation industrielle.**

Si les années précédentes ont permis de consolider son positionnement, l'exercice 2025 marque l'aboutissement concret de cette évolution. La communication d'enevi met en évidence le passage d'une logique de gestion des déchets à une approche intégrée de la chaîne de valeur énergétique.

L'incinération ne constitue ainsi plus une finalité, mais le point de départ d'un cycle de valorisation thermique, renforçant le rôle d'enevi en tant que producteur d'énergies renouvelables au service de la collectivité.

Porteuse d'une mission de service public, l'entreprise s'affirme comme un acteur clé de l'économie circulaire valaisanne, où l'innovation technique contribue directement aux objectifs de décarbonation du canton.



## **L'innovation au service de la performance énergétique**

Cette orientation stratégique s'est concrétisée en 2025 par la mise en service d'une nouvelle turbine. Cet investissement majeur permet d'optimiser la production d'énergie électrique et thermique, en valorisant pleinement le potentiel énergétique de chaque déchet.

À travers cette dynamique, enevi développe des solutions performantes en collaboration avec les acteurs économiques régionaux, contribuant ainsi à la construction d'un modèle énergétique durable et bas carbone.

## **Une gestion certifiée et rigoureuse**

L'année 2025 a également été marquée par la recertification du système de management intégré selon les normes internationales ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

Ces certifications, associées au maintien du label Valais Excellence, témoignent de l'engagement d'enevi en faveur de l'amélioration continue et de prestations répondant à des standards élevés.

Par ailleurs, l'entreprise a renouvelé son autorisation de réception des déchets conformément à l'article 8 de l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD). Cette étape confirme le respect strict des exigences légales et garantit la qualité du service public dans un cadre réglementaire exigeant.

## **Un engagement durable et responsable**

La Direction veille à mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la pérennité des activités. En favorisant un environnement de travail fondé sur le respect et l'équité, et en assurant une communication transparente avec ses partenaires, enevi renforce son positionnement en tant qu'acteur de référence du développement durable en Valais central.

# **Environnement : sol, air et eau**

---

**L'environnement constitue un enjeu central pour enevi, qui s'engage activement à réduire son empreinte écologique et à valoriser les ressources de manière responsable.**

Dans un contexte réglementaire exigeant, l'entreprise fait évoluer en continu ses pratiques, non seulement pour répondre aux normes en vigueur, mais également pour anticiper les défis liés à la décarbonation et à la préservation des milieux naturels.

### **SOL – Gestion des scories : de l'adaptation à la pérennité**

Face à la saturation des capacités de stockage régionales constatée en 2024, enevi a maintenu une logistique vers les décharges de Bâle et de Berne pour l'évacuation des scories.

La séparation des résidus issus de l'incinération et de ceux provenant du four rotatif, initialement mise en place comme mesure d'urgence, est désormais maîtrisée avec une efficacité accrue grâce à la finalisation des infrastructures.

L'année 2025 marque ainsi le passage de solutions provisoires à des installations durables. Les adaptations techniques permettant la séparation des résidus de boues ont été pérennisées. Afin d'optimiser leur traitement, la fosse à ferraille calcinée a été compartimentée et de nouveaux tapis d'extraction ont été installés de manière définitive.

Ces investissements garantissent une gestion rigoureuse des flux et assurent la conformité des mâchefers destinés à la mise en décharge.

### **AIR – Émissions atmosphériques : performance et maîtrise**

La surveillance de la qualité de l'air demeure une priorité. Comme chaque année, enevi transmet mensuellement ses mesures de rejets au Service de l'environnement de l'État du Valais. En 2025, les échanges avec les autorités cantonales ont été renforcés, favorisant une meilleure compréhension des enjeux techniques et une transparence accrue des résultats d'émissions.

Sur le plan opérationnel, d'importants travaux ont été réalisés afin de répondre aux exigences de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). À la suite d'analyses de flux, les catalyseurs ont été intégralement remplacés afin de garantir le respect des normes relatives aux oxydes d'azote (NOx). Parallèlement, des tests ont été menés directement dans le four pour optimiser la réduction du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), dans une logique d'amélioration continue.

La qualité des déchets entrants fait également l'objet d'une attention particulière. Une évolution des flux, liée notamment aux difficultés croissantes de tri à la source, influence leur composition. Dans ce contexte, enevi poursuit ses actions de sensibilisation auprès de ses partenaires afin de préserver l'efficacité de la chaîne de valorisation énergétique.

## EAU – Traitement et suivi rigoureux

Le contrôle des eaux industrielles repose sur des protocoles stricts garantissant une conformité aux exigences environnementales.

En 2025, enevi a assuré une gestion maîtrisée de ses ressources hydriques, veillant à ce que chaque rejet respecte les prescriptions légales en vigueur, contribuant ainsi à la protection durable de l'écosystème local.

## Déchets produits et exportés

2024	2025	Déchets	Entreprise	Destination
11'595 t	10'004 t	Scories	Elbisgraben Teuftal AG	Bâle Berne
808 t	2'368 t	Scories des boues de STEP (depuis septembre 2024)	Teuftal AG	Berne
1'455 t	1'208 t	Résidus à stabiliser	ISDS	Oulens
562 t	807 t	Ferraille calcinée	Geiger	Grône

## Émissions en cheminée

Description de l'indicateur	Unité	Valeur limite	Résultat
Émission NOx	mg/Nm <sup>3</sup>	<80	101,30
Émission SO <sub>2</sub>	mg/Nm <sup>3</sup>	<50	9,63
Émission CO	mg/Nm <sup>3</sup>	<50	18,18

Émission O <sub>2</sub>	mg/Nm <sup>3</sup>	>7<13	8,55
Quantité de poussières	mg/Nm <sup>3</sup>	<10	0,73
Émission HCl	mg/Nm <sup>3</sup>	<20	0,67
Émission HF	mg/Nm <sup>3</sup>	<2	0,23
Émission NH <sub>3</sub>	mg/Nm <sup>3</sup>	<5	2,37

### Rejets d'eau

<b>Paramètres organiques et non métalliques</b>	<b>Unité</b>	<b>Valeur limite</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Ammonium (N-NH <sub>4</sub> + N-NH <sub>3</sub> )	mg N/l	2		0,56
Carbone organique dissous (COD)	mg C/l	10	1,51	1,13
Substances non dissoutes totales (MES)	mg/l	20	46,91	25,60
AOX - Halogènes organiques absorbables	mg Cl-/l	0,1		0,44
Phosphore total (P tot)	mg P/l	0,8	0,5	0,5

<b>Paramètres métalliques</b>	<b>Unité</b>	<b>Valeur limite</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Cadmium (Cd)	mg/l	0,05	0,07	0,05
Chrome total (Cr tot)	mg/l	0,1	0,01	0,02
Cobalt (Co)	mg/l	0,5	<0,002	<0,002
Cuivre (Cu)	mg/l	0,1	0,006	0,005
Mercure (Hg)	ug/l	1	1,96	1,19
Nickel (Ni)	mg/l	0,1	0,01	0,01
Plomb (Pb)	mg/l	0,1	0,02	0,03
Zinc (Zn)	mg/l	0,1	1,5	1,18

## Santé et sécurité

**Chez enevi, la sécurité n'est pas un simple objectif, mais une priorité concrète intégrée à l'ensemble de nos activités industrielles.**

Au regard de sa mission de service public, l'entreprise place la protection des collaborateurs, des partenaires et des installations au cœur de sa culture, dans une logique d'amélioration continue des conditions de travail.

### **Consolider les acquis et tester les réflexes**

Après une année 2024 marquée par une simulation de crise de grande ampleur, à l'image de l'exercice « Ammoleak », l'année 2025 a été consacrée à la consolidation des procédures d'urgence. Conformément à la planification stratégique, un exercice annuel d'évacuation a été réalisé avec succès. Cet entraînement en conditions réelles a permis de confirmer l'efficacité des dispositifs d'alerte ainsi que la réactivité de l'ensemble des occupants du site, collaborateurs comme les entreprises externes.

Cette démarche s'inscrit dans un cycle de préparation structuré : un exercice d'évacuation est organisé chaque année, tandis qu'un exercice grandeur nature, impliquant des partenaires de secours externes, est planifié tous les trois ans. Ce rythme soutenu permet de maintenir un niveau élevé de vigilance et d'adapter les protocoles en vue du prochain exercice majeur prévu en 2027.

La compétence technique et la préparation des équipes demeurent des leviers essentiels dans la maîtrise des risques industriels. En 2025, plusieurs formations en lien avec la sécurité ont été dispensées, portant notamment sur l'utilisation des équipements de protection et les protocoles d'intervention liés aux nouvelles installations énergétiques.

## **Renforcement de l'organisation en matière de sécurité**

L'année 2025 a été marquée par la création d'un nouveau poste dédié à la sécurité et à la prévention, celui de chargé de sécurité AEAI et assistant STPS.

Ce rôle vise à renforcer la culture de prévention, à garantir la conformité des installations et à assurer un haut niveau de protection des collaborateurs et des infrastructures.

En tant qu'assistant STPS, il soutient la Direction et la commission SS&T dans la mise en œuvre, le suivi et la communication des mesures de sécurité, tout en contribuant aux actions de formation et de prévention.

En qualité de chargé de sécurité AEAI, il agit comme référent en matière de protection incendie, assurant notamment le contrôle des installations, le suivi de leur maintenance, l'organisation des exercices d'évacuation et la coordination avec les autorités compétentes.

## **L'innovation au service de l'amélioration continue**

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la digitalisation des pratiques liées à la sécurité. Grâce à une application dédiée au Système de Management Intégré (SMI), la remontée des incidents et des situations dangereuses s'effectue de manière plus fluide et systématique.

Cet outil permet à chaque collaborateur de contribuer activement à l'amélioration continue, en signalant en temps réel les anomalies observées sur le terrain. Cette réactivité accrue renforce les mesures de prévention et permet d'adapter les processus en amont, faisant de chaque retour d'expérience un levier de progrès.





# Rapport d'activités

## Production d'énergies renouvelables

L'année 2025 a été marquée par une transition technique importante pour enevi, impactant directement la production énergétique globale. Si certains défis ont temporairement freiné la production électrique, le développement thermique n'a cessé de croître, ce qui confirme le rôle central d'enevi dans la transition énergétique régionale.

### Production électrique : une année de consolidation

La production électrique repose sur deux piliers complémentaires :

- **La turbine**, habituellement source principale de production, a fait l'objet d'un remplacement complet suite à une avarie de l'ancienne installation en service depuis plus de 30 ans. La nouvelle turbine a été livrée au printemps 2025 et installée lors de l'arrêt annuel de révision. Sa mise en service n'est intervenue qu'à l'automne 2025, après plusieurs phases de tests et d'optimisation. Cette mise en service tardive explique la production annuelle limitée à 5'347 MWh pour 2025. L'investissement total s'élève à près de 10 millions de francs. Dès 2026, cette nouvelle installation permettra une production d'environ 40'000 MWh par an, soit l'équivalent de six grandes éoliennes terrestres. Environ 30 % de cette énergie sera consommée directement sur le site industriel d'enevi, tandis que le solde sera injecté dans le réseau électrique.
- **L'installation photovoltaïque du CAD** continue de contribuer à l'autoconsommation du site avec une production d'environ 47 MWh. Si cette production reste modeste en comparaison de la turbine, elle s'inscrit dans la stratégie de diversification des sources renouvelables et d'optimisation de l'empreinte énergétique.

### Fourniture d'énergie électrique

La fourniture d'énergie électrique au réseau OIKEN s'est établie à 4'176 MWh, reflétant une dépendance temporairement accrue au réseau durant cette année de transition.



## Production thermique : une croissance continue

La production thermique confirme son développement soutenu, portée par l'extension progressive des réseaux :

- **Le réseau de Chauffage à Distance (CAD)** demeure le pilier de l'activité thermique. Avec une fourniture de 30'250 MWh en 2025, il a consolidé sa position de solution de chauffage durable pour le territoire. L'extension du chauffage à distance sur le territoire de la Ville de Sion, réalisée par Sogaval, se poursuit conformément à la planification établie.
- L'activité de **Valpellets** représente le second poste thermique avec une fourniture de 5'530 MWh, dédiée principalement au séchage du bois pour la production de pellets et au chauffage des bâtiments.
- **Les serres horticoles de Sion et Sierre** marquent une nouvelle étape dans la stratégie de diversification. Raccordées à un deuxième réseau CAD au nord du site, en mars 2025, elles ont consommé 556 MWh sur l'année.

## Répartition énergétique

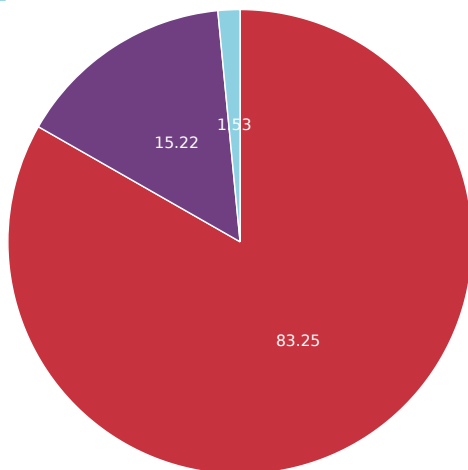
### Production thermique (dominante)

- Réseau CAD : 30'250 MWh
- Valpellets : 5'530 MWh
- Serres horticoles : 556 MWh

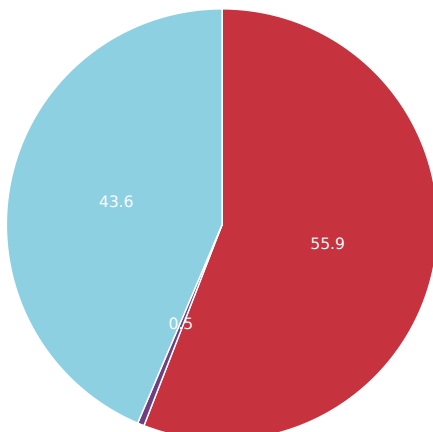
### Production électrique (année atypique)

- Turbine à vapeur : 5'347 MWh (faible en raison de la mise en service tardive)
- Installation photovoltaïque : 47 MWh
- Fourniture réseau OIKEN : 4'176 MWh

■ Réseau CAD ■ Valpellets  
■ Serres horticoles



■ Turbine à vapeur  
■ Installation photovoltaïque  
■ Fourniture réseau OIKEN



## **Perspectives et optimisation**

### **Amélioration de la production électrique**

L'exploitation complète de la nouvelle turbine dès 2026 constituera une priorité opérationnelle pour atteindre le potentiel de production attendu. L'optimisation des performances ainsi que la disponibilité maximale de l'installation seront essentielles pour garantir cette montée en puissance.

### **Développement du réseau thermique**

L'extension du réseau CAD se poursuivra conformément à la planification établie. Les objectifs pour 2026 prévoient la valorisation d'environ 35 GWh thermiques et l'injection de quelque 25 GWh d'électricité dans le réseau Sogaval, ce qui portera l'efficacité énergétique d'enevi au-delà des 55 % exigés.

À terme, une fois l'ensemble du dispositif entièrement déployé, la valorisation thermique atteindra plus de 50'000 MWh par an. L'augmentation du nombre de consommateurs raccordés et la valorisation de nouvelles applications dans les domaines agricole et industriel contribueront à cette dynamique de croissance.

### **Optimisation énergétique interne**

Les axes d'amélioration identifiés pour les prochaines années portent sur l'optimisation des besoins thermiques de Valpellets, le renforcement du suivi énergétique global ainsi que le développement de synergies entre les différentes activités du site.

Ces mesures visent à maximiser l'efficacité énergétique globale d'enevi et à renforcer son positionnement comme acteur intégré de la transition énergétique.

## **Conclusion**

L'année 2025 constitue une année charnière pour enevi, marquée par des enjeux contrastés mais porteurs d'avenir.

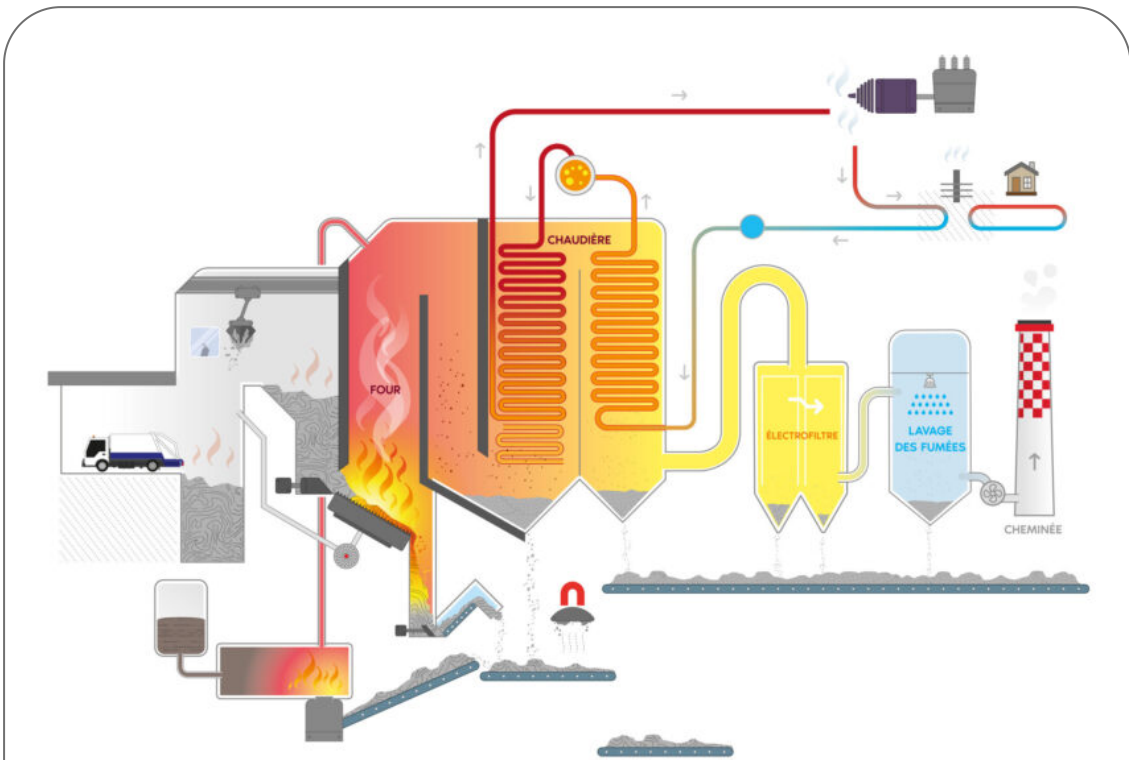
La production électrique, temporairement réduite en raison du remplacement de la turbine, connaîtra dès 2026 une augmentation spectaculaire grâce à la nouvelle installation. Cet investissement de près de 10 millions de francs positionne enevi comme un acteur majeur de la production d'énergie renouvelable dans la région.

Parallèlement, le secteur thermique confirme sa forte croissance, porté par l'extension continue du réseau CAD et l'émergence de nouveaux débouchés tels que les serres horticoles. Les objectifs ambitieux fixés pour 2026 témoignent de la capacité d'enevi à répondre aux besoins croissants du territoire.

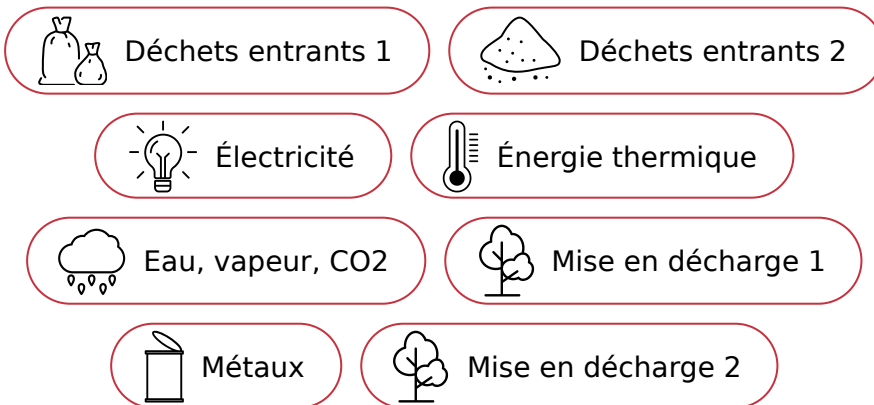
L'année 2025 aura donc permis de poser les fondations d'un développement énergétique ambitieux, alliant performance électrique et thermique. Les perspectives pour 2026 sont favorables, avec une production électrique attendue en forte hausse et une consolidation du développement thermique, renforçant ainsi le rôle structurant d'enevi dans la transition énergétique régionale.

# Rapport d'exploitation





### Schéma de fonctionnement général



**Le four à ordures a fonctionné sur une durée annuelle de 7'970 heures. Cela représente un taux de fonctionnement de 98% et une production moyenne de vapeur de 25,74 t/h.**

Les deux arrêts planifiés, permettant la maintenance ont eu lieu en mai et en novembre. Ce qui représente un cumul de 4 semaines d'arrêts.

### **Déchets traités**

Le volume des apports de déchets de voirie a diminué. Ce chiffre comprend également le traitement thermique depuis le four des boues de 13'951 tonnes de boues résiduaires.

### **Déchets exportés**

La production des scories s'élève à 12'372 tonnes, dont 2'368 t qui représentent les scories des boues de station d'épuration.

## **Chiffres de fonctionnement**

<b>Description de l'indicateur</b>	<b>Unité</b>	<b>2025</b>
Heures de fonctionnement	h	7'970
Déchets de voirie traités	t	28'828
Boues incinérées	t	13'951
Production d'énergie	MWh	4'443
Vente d'énergie sur le réseau OIKEN	MWh	3'684
Achat d'électricité sur le réseau OIKEN	MWh	7'500
Consommation d'énergie interne enevi	MWh	5'656
Consommation d'énergie interne Valpellets	MWh	2'603
Consommation de gaz	Nm <sup>3</sup>	99'944
Consommation d'eau de ville	m <sup>3</sup>	37'596

## Déchets incinérables

<b>Communes associées</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Variation</b>
Déchets de voirie (taxe au sac)	24'164 t	24'123 t	24'841 t	2,97%
Déchets de voirie (taxe au poids)	4'170 t	4'095 t	3'987 t	-2,64%
Déchets encombrants	420 t	516 t	565 t	9,5%
<b>TOTAL</b>	<b>28'754 t</b>	<b>28'734 t</b>	<b>29'393 t</b>	<b>2,3%</b>
Déchets communes non-membres	4'074 t	801'94 t	2'505.87 t	2012,5%

<b>Usagers privés et entreprises</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Variation</b>
Déchets ordinaires	14'550 t	16'669 t	12'722 t	-23,67%
Déchets encombrants	5'605 t	5'803 t	5'574 t	-3,9%
Déchets de bois triés	8'363 t	8'738 t	8'149 t	-6,7%
Déchets de peinture	8 t	10 t	13,75 t	37,5%
Déchets hospitaliers	9,26 t	10,94 t	14,61 t	33,55%
Déchets alimentaires	3,8 t	3 t	1,92 t	-36%
Documents confidentiels	105,6 t	106,6 t	67,88 t	-36,3%
Huiles usées (végétales / minérales)	0,3 t	1 t	0,55 t	-45%
<b>TOTAL</b>	<b>28'645 t</b>	<b>31'342 t</b>	<b>26,544 t</b>	<b>-15,3%</b>

### Déchets recyclables

	2023	2024	2025	Variation
Verres communes associées	7'318 t	6'987 t	6'347 t	-9,16%
Verres apports privés	825 t	718 t	672 t	-6,4%
<b>TOTAL</b>	<b>8'143 t</b>	<b>7'705 t</b>	<b>7'019 t</b>	<b>-8,9%</b>

### Déchets incinérables et recyclables

	2023	2024	2025	Variation
Déchets incinérables	61'473 t	60'877 t	58'443 t	-4%
Déchets recyclables	8'143 t	7'705 t	7'019 t	-9%
<b>TOTAL</b>	<b>69'616 t</b>	<b>68'582 t</b>	<b>65'462 t</b>	<b>-4,55%</b>

### Déchets exportés

2024	2025	Déchets	Entreprise	Destination
7'705 t	6'854 t	Verres	Gest Valor Della Santa	Varèse (IT)
208,2 t	173,2 t	Ferraille commune	Geiger	Grône
153 t	144 t	Cadavres d'animaux	GZM	Lyss
80 t	72 t	Déchets de boucherie	GZM	Lyss

# GastroVert



**Un déploiement confirmé dans le Valais central**

Introduit dans le bassin de récupération d'énevi en 2021, le système de collecte des déchets alimentaires GastroVert poursuit son développement avec des résultats très encourageants. Exploité par enevi dans le Valais central, ce dispositif innovant s'impose progressivement comme une solution de référence pour la valorisation des restes alimentaires, tant pour les ménages que pour les structures professionnelles.



## Une infrastructure en constante expansion

À fin 2025, 13 communes sont équipées de la solution GastroVert, représentant un total de 166 conteneurs Twins installés sur le territoire. La dernière commune mise en service durant l'année 2025 a été Noble-Contrée. Début février 2026, la commune de Saint-Léonard sera à son tour desservie avec la mise en place de nouveaux Twins.

Dans les villes de Sion et de Sierre, GastroVert fonctionne particulièrement bien. De nouveaux points de collecte y ont été ajoutés régulièrement, et ce développement se poursuit avec l'appui des services de l'urbanisme, afin d'améliorer en continu la collecte des déchets alimentaires. Dans la seule commune de Sion, par exemple, 59 points de collecte répartis sur 46 sites communaux permettent aux citoyens de valoriser facilement leurs restes alimentaires grâce à une solution pratique et hygiénique.

## Un service apprécié par les professionnels

Au-delà des ménages, GastroVert séduit également le secteur professionnel. En 2025, 236 clients professionnels — restaurants, hôpitaux, hôtels, cafétérias, établissements de santé, EMS, crèches et autres structures disposant de cuisines professionnelles — ont fait confiance au système pour gérer leurs déchets alimentaires de manière responsable et efficace.

## Des volumes significatifs et une qualité optimale

L'année 2025 a confirmé l'efficacité opérationnelle du système avec des chiffres éloquentes:

- **25'794 bacs** ont été collectés au total, dont **17'046 levées** pour le secteur communal et **8'748** pour les clients professionnels.
- Ces collectes représentent **2'672 tonnes de déchets alimentaires** acheminés et traités auprès de l'installation de méthanisation de GazEl SA à Vétroz, où ils sont transformés en biogaz injecté dans le réseau ainsi qu'en compost répondant aux exigences de l'agriculture biologique.

Pour garantir une valorisation optimale de la matière, enevi compte sur la responsabilité de chaque citoyen et de chaque professionnel dans le respect rigoureux des consignes de tri. L'absence de plastiques et autres impuretés dans les bacs est déterminante pour assurer la qualité du biogaz et du compost produits, et ainsi préserver l'efficacité de toute la chaîne de valorisation.

### **Innovation technologique : traçabilité et facturation**

En 2025, enevi a mis en place un système de lecture RFID couplé au pesage des bacs. Ce dispositif permet désormais de comptabiliser avec davantage de précision le tonnage par commune et par client professionnel.

Cette évolution technologique est essentielle pour intégrer la collecte des déchets GastroVert dans le mécanisme de rétribution lié à la taxe au sac, qui entrera en vigueur dès janvier 2026, assurant ainsi une facturation équitable basée sur le principe du pollueur-payeur.

### **Création de GastroVert SA : une alliance stratégique**

Le 25 février 2025 marque une étape majeure dans le développement de GastroVert. Les trois usines de valorisation thermique des déchets Satom SA, Saidef SA et enevi ont créé une filiale commune : GastroVert SA.

Son rôle ? Développer le produit GastroVert® pour la valorisation des déchets alimentaires et optimiser les transports liés à cette activité. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie des trois partenaires, qui réaffirment ainsi leur engagement en faveur d'une économie circulaire et d'une gestion durable des ressources.

Cette mutualisation des forces permet d'harmoniser le déploiement du système sur un territoire élargi, d'optimiser la logistique et de réduire l'empreinte carbone des transports, de partager les investissements et les innovations technologiques, tout en renforçant la position de GastroVert comme solution de référence en Suisse romande.

## **Déchetteries intercommunales**

---

### **Un service de proximité au cœur de la gestion des déchets**

Enevi gère, pour le compte de ses communes partenaires, les déchetteries intercommunales d'Uvrier et de Chétroz à Sierre. Ces infrastructures modernes constituent un maillon essentiel de l'économie circulaire régionale, offrant aux citoyens un service de proximité de premier ordre tout en garantissant un tri rigoureux, étape incontournable pour une valorisation matière optimale.

Ouvertes aux habitants de Sion, Sierre, St-Léonard, Grône, Chalais, Chippis, Salquenen et Veyras sur présentation d'une carte d'accès valide, ces deux déchetteries ont accueilli en 2025 plus de 102'800 passages, soit une fréquentation moyenne d'un véhicule toutes les 2,3 minutes. Ce flux constant témoigne du rôle central de ces installations dans la gestion quotidienne des déchets des ménages.



## Des chiffres qui illustrent l'ampleur du service

L'année 2025 a confirmé l'importance de cette activité avec des volumes significatifs :

- **6'641 tonnes de déchets** ont été récoltées et valorisées dans les deux sites, démontrant l'engagement des citoyens en faveur du tri et du recyclage.
- La déchetterie de **Chétroz** a enregistré **48'747 passages**, soit 22,3 véhicules par heure en moyenne annuelle, tandis que celle d'**Uvrier** a accueilli **54'091 visiteurs**, représentant 24,8 véhicules par heure.
- Au-delà des volumes globaux, certains flux spécifiques illustrent la diversité des déchets traités : **2'083 réfrigérateurs** et **2'735 gros appareils électriques** (fours, cuisinières) ont été collectés et orientés vers des filières de valorisation appropriées.

Un constat intéressant se dégage de l'analyse de la fréquentation : à Chétroz, plus de 11'060 visiteurs ont apporté moins de 10 kg de déchets et 7'535 visiteurs entre 10 et 20 kg. Du côté d'Uvrier, ces chiffres s'établissent respectivement à 8'185 et 7'067 visiteurs.

Si ces données témoignent de l'ancrage du réflexe tri dans les habitudes des citoyens, un regroupement des déchets avant de se rendre en déchetterie permettrait de réduire le nombre de déplacements, diminuant ainsi l'impact environnemental tout en fluidifiant l'accès pour tous les usagers.

## Innovation 2025 : la collecte des panneaux photovoltaïques

Soucieuse d'anticiper les nouveaux flux de déchets liés à la transition énergétique, enevi a mis en place dès août 2025 la collecte des modules photovoltaïques dans les deux déchetteries. Cette initiative répond à un besoin croissant lié au remplacement des premières générations de panneaux solaires arrivant en fin de vie.

Les modules collectés sont pris en charge par SENS eRecycling, organisme spécialisé dans le recyclage des équipements électriques et électroniques. Grâce à des processus innovants, les panneaux sont démontés et leurs composants (verre, aluminium, silicium, métaux précieux) sont valorisés, contribuant ainsi à boucler la boucle de l'économie circulaire dans le domaine des énergies renouvelables.

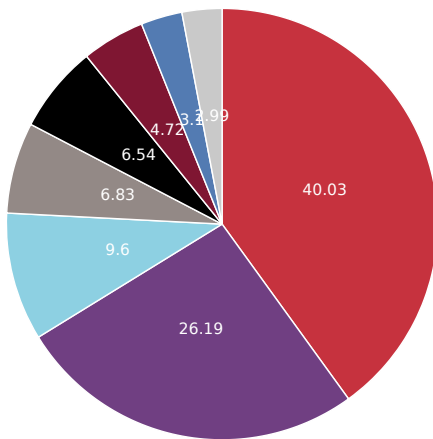
## Une équipe dédiée et des communes partenaires

Le bon fonctionnement de ces infrastructures repose sur une équipe de 8 collaborateurs (4 postes à temps plein, 2 postes à 80% et 1 poste à 60%) qui assurent quotidiennement l'accueil des usagers, le tri rigoureux des matériaux et la gestion opérationnelle des sites.

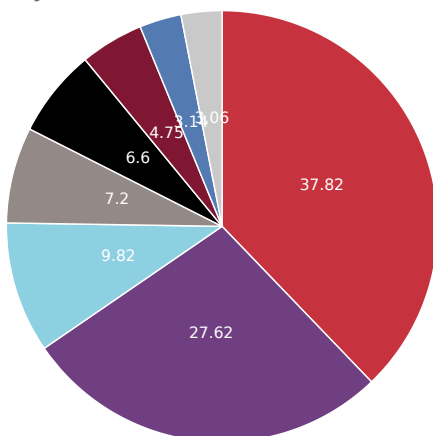
La gestion des cartes d'accès et la facturation des déchets aux usagers restent en main de chaque administration communale, sur la base de ses propres règlements et conditions, garantissant ainsi une proximité administrative adaptée à chaque territoire.

## Répartition des tonnages par commune

2025



2024



# Finances

---

## Rapport financier

---

Il n'y a pas d'extrait, car cette publication est protégée.

Ce contenu est protégé par un mot de passe. Pour le voir, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

**Mot de passe :**

Valider



## Rapport de l'organe de révision

---

Il n'y a pas d'extrait, car cette publication est protégée.

Ce contenu est protégé par un mot de passe. Pour le voir, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

**Mot de passe :**

Valider



enevi®

producteur d'énergies positives



# rapport financier 2025

# rapport financier 2025

Bilan	3
Compte d'exploitation	4
Annexe aux comptes	5
Variation du capital	7
Evolution des immobilisations	8
Flux de trésorerie	9
Budget 2026	10
Rapport de l'organe de révision	11

# Bilan

Actif en CHF	Annexe	31.12.25	31.12.24
Trésorerie		112'781.77	3'184'730.43
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	2'398'280.98	2'803'542.13
Autres créances à court terme		-	4'909.60
Actifs de régularisation		5'059.02	209'874.07
<b>Actif circulant</b>		<b>2'516'121.77</b>	<b>6'203'056.23</b>
Immobilisations financières	2	500'001.00	500'001.00
Participations	3	2'447'336.40	2'479'649.95
Immobilisations corporelles		34'894'971.30	28'809'780.49
<b>Actif immobilisé</b>		<b>37'842'308.70</b>	<b>31'789'431.44</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>40'358'430.47</b>	<b>37'992'487.67</b>

Passif en CHF	Annexe	31.12.25	31.12.24
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	4'516'013.17	1'813'134.04
Dettes à court terme portant intérêts	5	-	-
Autres dettes à court terme	6	160'570.94	1'482'155.96
Provisions à court terme	7	294'000.00	57'000.00
Passifs de régularisation		304'178.63	1'608'897.67
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>5'274'762.74</b>	<b>4'961'187.67</b>
Dettes à long terme portant intérêts	8	22'475'000.00	18'000'000.00
Autres dettes à long terme	9	-	-
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>22'475'000.00</b>	<b>18'000'000.00</b>
Fonds de renouvellement des installations		13'769'100.00	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût		-	1'262'200.00
Résultat de l'exercice		-1'160'432.27	-
<b>Capitaux propres</b>		<b>12'608'667.73</b>	<b>15'031'300.00</b>
<b>Total du passif</b>		<b>40'358'430.47</b>	<b>37'992'487.67</b>

## Compte d'exploitation

Produits en CHF	Annexe	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Taxes de traitement « voirie »	10	3'678'107.60	3'600'000.00	3'367'564.50
Taxes de traitement « privés »		5'705'642.89	5'816'000.00	6'187'925.55
Taxes de traitement « boues d'épuration »		1'997'984.40	1'980'000.00	1'820'496.11
Taxes de pesage		545'074.32	600'000.00	549'212.40
Vente d'énergie électrique		812'997.31	1'560'000.00	540'180.91
Vente d'énergie thermique		1'245'349.15	1'180'000.00	1'062'416.47
Valorisation du verre		428'576.73	440'000.00	480'299.24
GastroVert		931'654.84	1'280'000.00	698'146.16
Autres produits	11	1'272'627.35	1'390'000.00	1'268'656.55
<b>Total des produits</b>		<b>16'618'014.59</b>	<b>17'846'000.00</b>	<b>15'974'897.89</b>
Charges en CHF	Annexe	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Charges de personnel		6'395'470.82	6'065'400.00	5'925'040.42
Charges d'exploitation:		10'016'251.61	9'395'000.00	9'322'528.41
· Parties communes		640'186.34	617'000.00	412'492.61
· Bâtiment		155'383.48	152'000.00	126'546.06
· Incinération, entretien et réparations		1'780'130.61	2'107'000.00	2'378'620.47
· Mise en décharge résidus, scories		2'465'310.41	2'150'000.00	2'015'114.39
· Exportation des déchets		362'031.50	215'000.00	448'656.88
· Autres installations		376'739.02	366'000.00	350'085.97
· Véhicules		354'051.34	342'000.00	393'531.10
· Déchets carnés		22'352.69	40'000.00	21'816.56
· Déchetterie		462'496.76	285'000.00	378'841.83
· GastroVert		768'811.00	1'100'000.00	623'852.13
· Chauffage à distance		44'987.46	106'000.00	46'280.87
· Assurances		676'474.60	950'000.00	415'407.45
· Energie et eau		1'858'016.40	900'000.00	1'662'002.09
· Etudes et droits		49'280.00	65'000.00	49'280.00
Charges d'administration		263'439.29	201'000.00	313'642.77
Amortissement des immobilisations		1'934'068.21	1'952'800.00	1'798'765.82
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>18'609'229.93</b>	<b>17'614'200.00</b>	<b>17'359'977.42</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1'991'215.34</b>	<b>231'800.00</b>	<b>-1'385'079.53</b>
Charges financières		-169'606.61	-180'900.00	-144'251.67
Produits financiers		7'503.23	-	12'950.85
Résultat des participations	12	-32'313.55	-	-171'219.65
Prélèvement sur le fonds de stabilisation		1'262'200.00	-	1'687'600.00
Attribution au fonds de renouvellement		-	-	-
Charges d'impôts		-237'000.00	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-1'160'432.27</b>	<b>50'900.00</b>	<b>0.00</b>

# Annexe aux comptes

## Généralités

enevi est une association de droit public dont le siège se trouve à Sion.

## Bases et principes d'évaluation

Les comptes annuels d'enevi ont été établis conformément aux règles du droit comptable suisse (art. 957 à 962 CO). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

## Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces en caisse, les avoirs en comptes postaux et bancaires ainsi que les avoirs à vue et à terme avec une échéance inférieure à 90 jours au maximum. Elles sont évaluées aux valeurs nominales.

## Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction d'une provision de 5% pour risques d'insolvabilité.

## Participations

Les participations sont évaluées proportionnellement aux fonds propres des sociétés, mais au plus au coût d'acquisition.

## Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes:

Autres installations	5 - 20 ans
Nouvelle ligne d'incinération	25 ans
Déchetterie	30 ans
Chauffage à distance - électro-mécanique	20 ans
Chauffage à distance - génie-civil	40 ans

Postes du bilan et du compte de résultat en CHF	31.12.2025	31.12.2024		
<b>1. Créances résultant de livraisons et de prestations</b>				
Créances envers des tiers:				
· Communes associées	91'750.15	134'313.84		
· Autres débiteurs (privés)	1'136'928.49	1'078'347.99		
· Provision sur débiteurs	-57'000.00	-54'000.00		
· Sogaval SA	62'564.20	1'042'750.40		
· OIKEN SA	225'135.63	-		
· Débiteurs divers	349'797.71	65'872.60		
Créances envers des sociétés proches:				
· Valpellets SA	557'344.80	511'997.30		
· GazEl SA	31'760.00	24'260.00		
<b>Total</b>	<b>2'398'280.98</b>	<b>2'803'542.13</b>		
<b>2. Immobilisations financières</b>				
Prêt à GazEl SA, Vétroz - taux 1.50 %	500'000.00	500'000.00		
ISDS Oulens SA, Oulens-sous-Echallens	1.00	1.00		
<b>Total</b>	<b>500'001.00</b>	<b>500'001.00</b>		
<b>3. Participations</b>				
	<b>Valeur nom.</b>			
Valpellets SA, Sion	50,00%	1 500 000.00	1'035'942.00	936'015.50
GazEl SA, Vétroz	51,00%	3 060 000.00	1'411'394.40	1'543'634.45
<b>Total</b>			<b>2'447'336.40</b>	<b>2 479 649.95</b>

Postes du bilan et du compte de résultat en CHF	31.12.2025	31.12.2024
<b>4. Dettes résultant d'achats et de prestations</b>		
Créanciers fournisseurs	4'516'013.17	1'813'134.04
<b>5. Dettes à court terme portant intérêts</b>		
Néant	0.00	0.00
<b>6. Autres dettes à court terme</b>		
Créancier AFC - TVA	151'566.68	242'854.45
Municipalité de Sion	-	937'483.15
Valpellets SA - c/c	7'943.76	6'718.36
Caisse de pension ORAE	1'060.50	295'100.00
<b>Total</b>	<b>160'570.94</b>	<b>1'482'155.96</b>
<b>7. Provisions à court terme</b>		
GastroVert - réduction prix Twins	57'000.00	57'000.00
Provision pour impôts	237'000.00	-
<b>Total</b>	<b>294'000.00</b>	<b>57'000.00</b>
<b>8. Dettes à long terme portant intérêts</b>		
Banque Cantonale du Valais, 0.63%, 2026	3'000'000.00	3'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.94%, 2028	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.79%, 2030	4'475'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, 0.72%, 2030	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Cantonale du Valais, taux SARON	5'000'000.00	-
<b>Total</b>	<b>22'475'000.00</b>	<b>18'000'000.00</b>
<b>9. Autres dettes à long terme</b>		
Néant	0.00	0.00
<b>10. Apports des communes</b>		
Taxe de traitement voirie (par tonne)	150.00	150.00
Tonnage de voirie	24'592.074	24'123.231
Taxe de traitement encombrants (par tonne)	200.00	200.00
Tonnage d'encombrants	564.050	515.690
Rétrocession accordée aux communes partenaires (Fr./Tonne TTC)	5.00	15.00
<b>11. Autres produits</b>		
Refacturation coûts à Valpellets SA	950'014.00	874'741.03
Indemnités d'assurance - sinistre turbine	-	39'754.00
Refacturation coûts déchetterie	117'815.89	176'460.24
Valorisation des déchets	191'545.29	160'450.96
Produits divers	13'252.17	17'250.32
<b>Total</b>	<b>1'272'627.35</b>	<b>1'268'656.55</b>
<b>12. Résultat des participations</b>		
GazEl SA - ajustement de valeur	-132'240.05	-76'841.15
Valpellets SA - ajustement de valeur	99'926.50	-94'378.50
<b>Total</b>	<b>-32'313.55</b>	<b>-171'219.65</b>
<b>Informations complémentaires</b>		
Caisse de pension ORAE	1'060.50	295'100.00
Cautionnement		
· Valpellets SA, Sion	3'000'000.00	3'000'000.00
· GazEl SA, Vétroz	1'800'000.00	1'800'000.00

Nombre d'équivalents plein temps: au 31 décembre 2025, le nombre d'équivalents plein temps était de 54.7.

## Variation du capital

Année 2025	Etat au 01.01.2025	Attrib. / Utilis. 2025	Etat au 31.12.2025
Fonds de renouvellement des installations	13'769'100.00	-	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût	1'262'200.00	-1'262'200.00	-
Résultat de l'exercice précédent	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-1'160'432.27
<b>Total</b>	<b>15'031'300.00</b>	<b>-1'262'200.00</b>	<b>12'608'667.73</b>

Année 2024	Etat au 01.01.2024	Attrib. / Utilis. 2024	Etat au 31.12.2024
Fonds de renouvellement des installations	13'769'100.00	-	13'769'100.00
Fonds de stabilisation du coût	2'949'800.00	-1'687'600.00	1'262'200.00
Résultat de l'exercice précédent	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-
<b>Total</b>	<b>16'718'900.00</b>	<b>-1'687'600.00</b>	<b>15'031'300.00</b>

## Evolution des immobilisations

Année 2025 valeurs nettes	Immobilisations 01.01.2025	Augmentation	Diminution / Subventions	Amortissements	Immobilisations 31.12.2025
Terrains - Bâtiments	215'403.80	-	-	-	215'403.80
Nouvelle ligne d'incinération	8'429'000.00	-	-	-936'600.00	7'492'400.00
Modifications four rotatif	280'000.00	-	-	-40'000.00	240'000.00
Turbine et installations annexes	3'133'958.61	5'456'196.16	-	-47'723.08	8'542'431.69
Chauffage à distance	12'920'000.00	-	-	-551'965.82	12'368'034.18
Chauffage à distance Nord	999'873.11	47'814.43	-	-32'012.68	1'015'674.86
Déchetterie	1'695'400.00	-	-	-99'400.00	1'596'000.00
Licence GastroVert	320'000.00	-	-	-20'000.00	300'000.00
Broyeur	1.00	-	-	-	1.00
Ponts roulants	456'800.00	-	-	-57'200.00	399'600.00
Véhicules	73'202.00	119'834.00	-	-47'404.17	145'631.83
Aménagements mobilité	286'141.97	159'533.43	-	-	445'675.40
Halle encombrants	-	118'547.32	-	-6'915.26	111'632.06
Gastrovert	-	207'509.33	-	-24'160.48	183'348.85
Dénox	-	609'931.19	-	-20'331.04	589'600.15
Laveur	-	178'404.79	-	-17'840.48	160'564.31
Traitement de l'eau	-	350'659.05	-	-11'688.64	338'970.42
Surpresseurs - transport cendres sèches	-	110'301.02	-	-7'353.40	102'947.62
Tapis des scories four des boues	-	404'195.03	-	-13'473.17	390'721.86
Transport des cendres	-	256'333.27	-	-	256'333.27
<b>Total</b>	<b>28'809'780.49</b>	<b>8'019'259.02</b>	<b>-</b>	<b>-1'934'068.22</b>	<b>34'894'971.30</b>

## Flux de trésorerie

en CHF	2025	2024
Résultat de l'exercice	-1'160'432.27	0.00
Amortissements comptables	1'934'068.21	1'798'765.82
Attribution au fonds de renouvellement	-	-
Prélèvement sur le fonds de stabilisation	-1'262'200.00	-1'687'600.00
Correction de valeur des participations	32'313.55	171'219.65
Cash flow	-456'250.51	282'385.47
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	405'261.15	957'631.21
Variation des autres créances et actifs de régularisation	209'724.65	460'882.13
Variation des dettes résultant d'achats et prestations	2'702'879.13	336'697.22
Variation des autres dettes et passifs de régularisation	-2'626'304.06	1'643'460.96
Variation des provisions à court terme	237'000.00	-2'000.00
Variation des autres dettes à long terme	-	-295'100.00
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>	<b>472'310.36</b>	<b>3'383'956.99</b>
Chauffage à distance	-	-21'965.82
Gastrovert	-207'509.33	-
Turbine et installations annexes	-5'456'196.16	-3'056'158.61
Chauffage à distance Nord	-47'814.43	-999'873.11
Véhicules	-119'834.00	-
Halle encombrants	-118'547.32	-
Dénox	-609'931.19	-
Laveur	-178'404.79	-
Traitement de l'eau	-350'659.05	-
Surpresseurs - transport cendres sèches	-110'301.02	-
Tapis des scories four des boues	-404'195.03	-
Transport des cendres	-256'333.27	-
Aménagements mobilité	-159'533.43	-180'074.37
<b>Flux net de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>-8'019'259.02</b>	<b>-4'258'071.91</b>
Emissions d'emprunts	5'000'000.00	-
Remboursement d'emprunts	-525'000.00	-
<b>Flux net de trésorerie des activités de financement</b>	<b>4'475'000.00</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>-3'071'948.66</b>	<b>-874'114.92</b>
Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	3'184'730.43	4'058'845.35
Trésorerie au 31 décembre	112'781.77	3'184'730.43
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>-3'071'948.66</b>	<b>-874'114.92</b>

# Budget 2026

## Produits en CHF

Taxes de traitement - communes	3'500'000.00
Taxes de traitement - privés	5'844'000.00
Taxes de pesage	550'000.00
Vente d'énergie électrique	2'120'000.00
Vente d'énergie thermique	1'185'000.00
Boues d'épuration	1'990'000.00
Taxes d'élimination du verre	435'000.00
GastroVert	950'000.00
Autres produits	1'445'000.00

---

**Total des produits** **18'019'000.00**

---

## Charges en CHF

Charges de personnel	6'262'900.00
Charges d'exploitation	8'682'000.00
· Parties communes, entretien et réparations	557'000.00
· Bâtiment	302'000.00
· Incinération, entretien et réparations	2'129'000.00
· Mise en décharge résidus, scories	2'250'000.00
· Exportation des déchets	315'000.00
· Autres installations	407'000.00
· Véhicules	361'000.00
· Déchets carnés	60'000.00
· Déchetterie	336'000.00
· GastroVert	945'000.00
· Chauffage à distance	95'000.00
· Assurances	730'000.00
· Energie et eau	150'000.00
· Etudes et droits	45'000.00
Charges d'administration	246'000.00
Amortissements des immobilisations	2'099'800.00

---

**Total des charges** **17'290'700.00**

---

**Résultat d'exploitation** **728'300.00**

---

Charges financières	-256'500.00
Produits financiers	7'500.00
Résultat des participations	0.00
Prélèvement sur le fonds de stabilisation	0.00
Attribution au fonds de rénovation	0.00
Impôts	-90'000.00

---

**Résultat de l'exercice** **389'300.00**

---

## Investissements

Aménagement mobilité	2'000'000.00
Turbine et installations annexes (eau-vapeur)	1'030'000.00
Dénox	1'130'000.00
Silo de stockage des cendres	1'000'000.00
Tours de lavage	320'000.00
Étude nouveau four des boues	50'000.00
Élevateurs	150'000.00
Chaudière	350'000.00

---

**Total des investissements** **6'030'000.00**

---

# Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 27 324 70 70  
www.bdo.ch  
sion@bdo.ch

BDO SA  
Place du Midi 36  
1950 Sion

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de enevi, Sion

### Rapport sur l'Audit des Comptes Annuels

#### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'enevi (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 39 à 44) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité de direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Comité de direction relatives aux Comptes Annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité de direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité de



Tél. +41 27 324 70 70  
www.bdo.ch  
sion@bdo.ch

BDO SA  
Place du Midi 36  
1950 Sion

direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse:

<https://expertsuisse.ch/rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

#### Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art 69b CC, en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 6 mai 2026

BDO SA

Bastien Forré

Réviser responsable  
Expert-réviser agréé

Loïc Rossé

Expert-réviser agréé



Promenade des Berges 10  
1958 Uvrier/Sion  
+41 27 205 64 40  
info@enevi.ch  
enevi.ch